

## UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DE LA CINQ-CENT-TRENTE-QUATRIÈME (534<sup>e</sup>) RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 25 MARS 2025 À LA SALLE H7-1190 ET PAR VISIOCONFÉRENCE.

### RÉSOLUTION CAD-13489

Critères généraux d'embauche des personnes professeurs régulières pour la durée de la convention collective 2024-2027

- ATTENDU** l'article 6.07 de la convention collective entre le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec à Chicoutimi et l'Université du Québec à Chicoutimi;
- ATTENDU** les résolutions des assemblées départementales relatives aux critères généraux d'embauche des personnes professeurs pour la durée de la convention collective 2024-2027;
- ATTENDU** la résolution CERC-9004 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative aux critères généraux d'embauche des personnes professeurs régulières pour la durée de la convention collective 2024-2027;
- ATTENDU** la recommandation vice-recteur aux études, à la formation et à la réussite;

Sur proposition de Jacinthe Larouche, appuyée par Vincent Morin, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- D'** approuver les critères généraux d'embauche des personnes professeurs régulières pour la durée de la convention collective 2024 2027, tels que paraissant au document annexé à la présente pour en faire partie intégrante.

La secrétaire générale

**Nathalie Gagnon**

Signé avec ConsignO Cloud (27/03/2025)  
Vérifiez avec verifio.com ou Adobe Reader.

notarius

Me Nathalie Gagnon

Saguenay, le 26 mars 2025